



MÉDRÉACT

Site internet : www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac

Mars 2014 N°63

Février remplit les fossés, c'est à mars de les assécher.

MAIRIE ☎ : 02.99.07.23.20

Courriel :

mairie.de.medreac@wanadoo.fr

Lundi	9h—12h	15h—17h
Mardi	9h—12h	Fermé
Mercredi	9h—12h	15h—17 h
Jeudi	9h—12h	15h—17h
Vendredi	9h—12h	Fermé
Samedi	9h—11h30	

*Réunion du conseil municipal
le 3 mars 20h MAIRIE*

ACT'MUNICIPALE



Elections municipales

Dimanche 23 mars

Scrutin ouvert de 8 h à 18 heures

Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité. (voir extrait code électoral page 2)

Lieu du scrutin : Salle des fêtes

Ecole Publique

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2014 ont commencé. Les parents des futurs élèves peuvent prendre contact avec la directrice par téléphone (02-99-07-30-06) ou par mail (ecole.0350334y@ac-rennes.fr).

La directrice Nolwenn Guïodo

Transport Illenoo

Les personnes susceptibles d'être intéressées par un trajet Médréac Rennes en bus pendant la semaine sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie. La mise en œuvre de nouvelles liaisons entre Médréac et Rennes est conditionnée par un nombre minimal de passagers au départ de Médréac en l'occurrence 9.

ACT'AGENDA

- ☞ **Mardi 4 Mars** à 15h Défilé du Mardi Gras avec le centre de loisirs, rencontre place de la mairie.
- ☞ **Samedi 8 mars** : Repas Quads Cools à la salle des fêtes.
- ☞ **Dimanche 9 mars** : Course cycliste (voir article page 4)
- ☞ **Lundi 10 mars** : Concours de palets à la salle des sports. Organisation : Club des Menhirs
- ☞ **Mercredi 19 Mars** à 14h : Thé dansant à la salle des fêtes de Médréac au profit de l'association "le trèfle à 4 feuilles" des résidences Les Menhirs et les Grands Jardins en partenariat avec le club des Menhirs.
- ☞ **Vendredi 21 mars à 20 h 30** assemblée générale du comité des fêtes à la salle des associations
- ☞ **Mardi 25 Mars à 20 h 30 au centre de loisirs soirée débat** « Parler de la mort aux enfants » animée par V GENDRY intervenante à l'UDAF 35. Organisation : Le Club parent
- ☞ **Le Samedi 29 mars de 9 heures à 17 heures** Portes ouvertes au Lycée Saint Nicolas la Providence 28 rue de Rennes à Montauban de Bretagne,

*Envois des informations avant le 20 de chaque mois dans notre boîte mail
medreac@laposte.net ou au secrétariat de la mairie*

A V I S A U X É L E C T E U R S

Liste des pièces d'identité exigées des électeurs au moment du vote

Code électoral - Article R. 60

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur. Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle d'identité.

Arrêté du 12 décembre 2013

Article 1^{er}. - Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

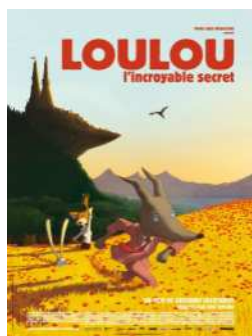
Article 2. - Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1er.

LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES
non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus
ne seront pas admis à prendre part au scrutin

ACT'MEDIATHEQUE MARS 2014

A vos agendas ... en ce début d'année :



Exposition sur l'auteur Grégoire Solotareff, mais aussi des documents à emprunter à la Médiathèque sur le thème « l'art et les enfants » jusqu'en Mars.

A partir de début Mars : Venez emprunter des disques compacts de la valise musicale « Chansons françaises »

De nouveaux romans, documentaires, films, etc... : ils sont à découvrir, dans toutes les collections, après l'échange trimestriel de 150 documents à la BDP de Bécherel.

Inscriptions 2014 : Les inscriptions annuelles à la Médiathèque sont de 14.30 euros et sont calées de date à date. Pour les personnes inscrites en début d'année, n'oubliez pas de vous réinscrire.

Les animations organisées à la Médiathèque par la Communauté de communes ont repris avec l'arrivée d'Adeline Defruit.



Les dates fixées en Mars à Médréac sont :

Séance « Contes » : le mercredi 19 Mars à 14 H (1 groupe)

Séance « Bébés lecteurs » : le Jeudi 27 Mars

à partir de 10 H (1^{er} groupe) et 10 H 35 (second groupe)

Pensez à vous inscrire en passant à la Médiathèque ou en téléphonant au 09 62 63 18 45.

Une exposition « l'anodin au quotidien à l'espace Kiêthon » est prévue à partir du Samedi 8 Mars au Mardi 18 Mars.



La Médiathèque a proposé un partenariat à L'Espace Kiêthon depuis 2012 avec l'idée de prévoir, chaque année, pendant la troisième semaine de Mars une exposition sur les démarches du Centre d'accueil de jour. **Cette année, le thème choisi concerne le quotidien des personnes en autisme.** Une feuille de route sera conçue afin de permettre le repérage d'un parcours de découverte dans la Médiathèque et des pictogrammes sont créés afin de rester en permanence, ensuite à la Médiathèque, en complément à la signalétique actuelle. **Une exposition de photos sur « l'Espace Kiêthon » du photographe Claude Le Guillard est également prévue.**



« Rencontres musicales pour petites oreilles » La prochaine séance aura lieu le Jeudi 24 Avril, sur inscription préalable à la Médiathèque. **exceptionnellement pas de séance en Mars.**

Bienvenue à tous et à bientôt à la Médiathèque.

HORAIRES MEDIATHEQUE

- mardi de 16 H 30 à 18 H 30
- mercredi de 10 H 30 à 12 H 30
et de 14 H 00 à 16 h 30

· vendredi de 16 h 30 à 18 H 30

· samedi de 10 H à 12 H 30

☎ 09.62.63.18.45

Bibliothèque.medreac@orange.fr



Permanence à la mairie : Mme DAUGAN Conseillère Générale : jeudi 6 mars 14 h à 15 h

ACT'AGENDA SPORTIF

Dates	Sport	Catégorie	Horaire	Lieu	Rencontre
15/03	Tennis de table	Seniors PR	20 h 00	Salle polyvalente de Quédillac	UPMQ - Rennes TA
16/03	Football	Seniors	15 h 30	Terrain d'honneur Médréac	Médréac A - Boisgervilly A
22/03	Basket	U13	14 h 00	Salle des sports de Médréac	Médréac - Vezin Le Coquet
22/03	Basket	U17	15 h 30	Salle des sports de Médréac	Médréac - Irodouër
23/03	Football	Seniors	15 h 30	Terrain d'honneur Médréac	Médréac A - Montfort Iffendic B
29/03	Basket	Seniors	19 h 00	Salle des sports de Médréac	Médréac - Le Rheu
29/03	Tennis de table	Seniors D 2	20 h 00	Salle polyvalente de Quédillac	UPMQ - Bruz AL
29/03	Tennis de table	Seniors D 3	20 h 00	Salle polyvalente de Quédillac	UPMQ - Louvigné CS
29/03	Tennis de table	Seniors D 4	20 h 00	Salle polyvalente de Quédillac	UPMQ - Raquette d'or
30/03	Football	Seniors	15 h 30	Terrain d'honneur Médréac	Médréac B - St Méen St Onen

Cyclo club Médréac

Dimanche 9 mars le club cycliste ouvre la saison cycliste FSGT sur un nouveau circuit de 3,900 kms route de Quédillac , Départ 13h30 catégorie 5 et 15h30 catégorie C3 et C4 FSGT ouverte au Pass FFC D3 – D4 exceptionnellement

Avis au riverains :départ et arrivée au niveau de la maison de retraite c'est à dire RD 220 – Rue de Chateaubriand – VC 108 « Pré-Renault-Cotterel CR « la Ville Ramandé »retour sur la RD 220 route de Quédillac , nous comptons sur la responsabilité de chacun d'entre vous , pour ne pas laisser les animaux en divagation et prendre les dispositions nécessaires pour ne pas entraver le bon déroulement de ces courses , notamment au niveau sécurité.

Déviations:liaison Médréac – Quédillac par la RD21 « rue de Rennes « carrefourRD21/61 – VC7 « Route de la Brohinière – la Touche CR 7 dit la Martinais « le Gué au Feuvre – L'Hyvet CR18 dit de bouillant- VC 15 – RD220 vers Quédillac Liaison Quédillac: dans le sens de la course et sur autorisation des signaleurs .Pour tous renseignements Tel 06.73.77.16.65



**NUMEROS D'URGENCE SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18 et 112 d'un portable
Centre Anti-poisons Rennes : 02.99.59.22.22**